

FORÊT

LA GESTION DURABLE

AU CŒUR DU CLIMAT



Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera et présidera la 21^e Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP21/CMP11), aussi appelée « Paris 2015 ».

Climat, production et consommation durables, biodiversité, sécurité alimentaire, énergie, eau, santé : les forêts sont au cœur des priorités portées par la France, aux niveaux national et international.

La forêt contribue à l'atténuation des émissions de gaz à effet de serre (GES) par le stockage de carbone. Les produits issus du bois peuvent par ailleurs se substituer à des matériaux plus émetteurs de GES et aux énergies fossiles.

Le **ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt** pilote la politique française de gestion durable des forêts. Il soutient la filière forêt-bois à travers différents dispositifs (mobilisation supplémen-

taire du bois disponible en forêt, modernisation de la gouvernance, incitation à une transformation plus innovante du bois, ...).

Parmi les objectifs de cette politique, l'adaptation des forêts et l'atténuation des impacts du changement climatique prennent une importance croissante.

Actuellement, en France :

- la forêt stocke environ 60 MteqCO₂⁽¹⁾ par an ;
- les produits-bois stockent du carbone et représentent 3 à 4 MteqCO₂ annuels, susceptibles de croître avec l'augmentation de l'usage du bois dans la construction.

Le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt est donc présent, avec de nombreux partenaires, pour que la gestion durable des forêts soit centrale dans la lutte contre le changement climatique tout en répondant à de multiples enjeux environnementaux, sociaux et économiques.

(1) Mteq : millions de tonnes équivalent CO₂

LA FILIÈRE FORÊT BOIS EN FRANCE

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

SOURCE : AGRESTE PRIMEUR DÉCEMBRE 2014



16

millions d'hectares



29 %

du territoire



36

millions de m³ de récolte de bois commercialisé



2,5

milliards de m³ d'arbres sur pied



+650

millions de m³ en 25 ans



LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (MAEDI)

La direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats (DGM) du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) définit et met en œuvre, en liaison avec les administrations concernées, l'action de la France dans les domaines économiques, sociétaux et environnementaux (y compris des forêts) à l'égard des organisations internationales et des organisations intergouvernementales à vocation mondiale. Elle définit l'orientation stratégique de la coopération française en général. En matière de forêts, cette coopération est notamment mise en œuvre par l'Agence française du développement et le Fonds français pour l'environnement mondial. Elle anime, en lien avec les ministères concernés, le groupe national sur les forêts tropicales (GNFT). Cet organe consultatif informel a pour objectif de discuter de la doctrine et des orientations françaises sur les forêts tropicales. Enfin, elle a noué un certain nombre de partenariats stratégiques avec de grandes organisations environnementales, telles que l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

LE MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE (MEDDE)

Plusieurs directions du ministère de l'Écologie participent à la co-construction de la politique forestière au travers la mise en œuvre de leurs propres politiques.

- La direction de l'énergie et du climat (DGEC) est chargée de mettre en œuvre les engagements internationaux en matière de changement climatique et d'énergies renouvelables (biomasse).
- La direction de l'habitat, de l'urbanisme et des paysages (DHUP) est chargée de mettre en œuvre les actions liées à la construction et aux bâtiments, notamment le volet « éco-construction, éco-rénovation et nouveaux équipements » dont le bois-construction.
- La direction de l'eau et la biodiversité (DEB) a pour mission d'orienter la gestion dans le sens d'une préservation des écosystèmes dans leur diversité / fonctionnalité et des espèces, par une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux dans la gestion des espaces forestiers productifs et une gestion adaptée des aires protégées.

L'AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT (AFD)

L'Agence française de développement (AFD), institution financière publique qui met en œuvre la politique définie par le gouvernement français, agit pour combattre la pauvreté et favoriser le développement durable. Présente sur quatre continents à travers un réseau de 72 bureaux, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète. En 2014, l'AFD a consacré 8,1 milliards d'euros au financement de projets dans les pays en développement et en faveur des Outre-mer.

Dans le secteur forestier où elle engage de l'ordre de 100 millions d'euros par an, elle concentre ses activités sur :

- Le renforcement de l'articulation connexion forêt/climat/biodiversité ;
- L'extension des acquis en matière de gestion forestière (gouvernance, aménagement, certification) ;
- La valorisation des actifs économiques forestiers (emploi, compétitivité).

www.afd.fr

LE FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL (FFEM)

Le FFEM est un instrument financier de la politique française de coopération et de développement, dédié à la protection de l'environnement mondial. Depuis 20 ans, il intervient dans six domaines de l'environnement mondial : biodiversité, changement climatique, eaux internationales, dégradation des terres, polluants organiques persistants, couche d'ozone stratosphérique.

En matière d'appui au secteur forestier, le FFEM finance des projets qui participent à la conservation des forêts, à l'exploitation raisonnée et durable de leurs ressources, à la préservation et à la régénération des forêts. Il intervient prioritairement sur les grands massifs forestiers de la planète, les aires protégées, la gestion forestière responsable, les produits forestiers non ligneux, le bois énergie, la lutte contre le dérèglement climatique. Entre 2010 et 2014, le FFEM a engagé 46 millions d'euros avec 30 projets liés au secteur forestier.

www.ffem.fr / ffem@afd.fr



CDC CLIMAT

CDC Climat Recherche bénéficie du soutien du groupe Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pour fournir une expertise indépendante dans l'analyse des questions économiques liées aux politiques climat-énergie en France et dans le monde. Son objectif est d'accompagner les décideurs publics et privés à mieux comprendre, anticiper et faciliter l'utilisation d'instruments économiques et financiers qui favorisent la transition énergétique.

Depuis 2010, CDC Climat Recherche travaille sur la valorisation économique du rôle de la filière forêt-bois dans l'atténuation du changement climatique, via l'analyse des politiques publiques et des instruments économiques comme la finance carbone. À travers le Club Carbone Forêt-Bois notamment, CDC Climat Recherche effectue une veille et analyse les principaux enjeux économiques et politiques liés au carbone forestier, en Europe et à l'international : négociations internationales sur REDD+, transmission des incitations aux acteurs locaux, marchés du carbone forestiers et certification des projets, etc.

www.cdclimat.com

L'INSTITUT GÉOGRAPHIQUE NATIONAL (IGN)

La mission d'inventaire forestier permanent est assurée par l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN). Outre des publications annuelles de niveau national et régional, les données d'inventaire et les résultats sont consultables sur le site www.inventaire-forestier.ign.fr

En outre, l'IGN met à jour et publie une cartographie forestière des peuplements (BD Forêt) consultable www.geoportail.gouv.fr

L'Institut conduit également des études de ressource et de disponibilité forestières, il publie les indicateurs de gestion durable. Il est le correspondant de la FAO pour l'évaluation mondiale des ressources forestières, et de divers organismes européens comme la conférence ministérielle pour la protection des forêts européennes (*Forest Europe*) ou le réseau européen des inventaires forestiers.

LE CENTRE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE EN RECHERCHE AGRONOMIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT (CIRAD)

L'unité de recherche biens et services des écosystèmes forestiers tropicaux (BSEF) du Cirad étudie les forêts tropicales en tant qu'écosystèmes, mais aussi les sociétés qui en dépendent et les politiques, instruments ou pratiques qui concernent ces espaces. Les recherches de l'unité visent à préserver les forêts tropicales dans un contexte de crise écologique, de changement climatique, de pression accrue sur les ressources et d'exigence d'équité vis-à-vis des populations du Sud qui aspirent aux bénéfices du développement économique. Ses objets d'étude ont trois composantes : les espaces à

dominante de forêts tropicales et subtropicales, naturelles ou plantées ; les sociétés qui vivent et dépendent directement des forêts et les exploitent; les politiques publiques et instruments qui s'appliquent aux forêts. Une quarantaine de cadres scientifiques et une trentaine de doctorants composent l'unité. Près d'un tiers d'entre eux travaillent directement dans les principaux pays forestiers tropicaux au sein d'organismes partenaires du Cirad.

<http://ur-bsef.cirad.fr>

ONF INTERNATIONAL (ONFI)

ONF International est un bureau de conseil en environnement spécialisé dans la gestion durable des écosystèmes (notamment forestiers) et la lutte contre l'effet de serre. Créé en 1997, dans la continuité du département international de l'Office national des forêts (ONF), ONFI est une filiale à 100% d'ONF Participations, la *holding* interne de l'ONF. ONFI propose des solutions intégrées et pragmatiques valorisant le rôle de la forêt dans le développement des hommes et des territoires. Fort d'un portefeuille de clients équilibré entre institutions, ONG et secteur privé,

ONFI est notamment à l'origine d'un fonds d'investissement en agroforesterie; d'un service de suivi des forêts par satellite; de l'enregistrement et de la vente de plus d'1 million d'unités carbone sur des projets forestiers. ONFI s'appuie sur 4 filiales (Cameroun, Gabon, Colombie, et Brésil) et dispose de personnels permanents dans 10 pays et collectivités territoriales.

www.onfinternational.org

L'ASSOCIATION TECHNIQUE INTERNATIONALE DES BOIS TROPICAUX (ATIBT)

Forte d'une expérience technique de 64 ans sur la filière bois tropicaux, l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) fut fondée en 1951 à la demande de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) afin de réorganiser le commerce des bois tropicaux, tout en améliorant la foresterie tropicale. Elle est devenue un interlocuteur privilégié des différentes professions du secteur, des pouvoirs publics en Europe, des gouvernements africains en jouant un rôle moteur dans la mise en œuvre de programmes internationaux liés à la gestion durable des forêts tropicales et au développement d'une filière responsable. Aujourd'hui, l'ATIBT est une plateforme d'échange, de dialogue et de progrès qui vise à développer le marketing des produits forestiers, la légalité des échanges sur les marchés et la diversification de ces derniers.

www.atibt.org

TEREA

TEREA – Terre Environnement Aménagement – est un bureau d'études privé spécialiste de la préservation, la gestion, et la valorisation des ressources naturelles en milieu tropical.

Basé en France, Gabon, Cameroun et Argentine, TEREА propose expertise, assistance technique, conseil ou formation en foresterie et environnement.

TEREA fonde son activité sur une équipe pluridisciplinaire d'une quarantaine d'employés basés en France, Afrique Centrale ou Amérique du sud, constituée d'ingénieurs en environnement, forestiers et des métiers du bois, spécialistes des questions climatiques, écologues, gestion de projets, appui institutionnel... et s'appuie sur un réseau étoffé d'experts et de partenaires. TEREА intervient ainsi dans une très large gamme de projets et d'expertises tant en appui au secteur privé qu'aux administrations nationales.

www.terea.net / france@terea.net



FOREST RESSOURCES MANAGEMENT (FRM)

Le groupe FRM est spécialisé depuis 27 ans dans l'ingénierie et la gestion durable des forêts naturelles et plantées.

Il intervient en développement de territoires forestiers, promotion des produits forestiers, préservation des ressources naturelles, agroforesterie rurale associant les populations locales et actions liées au changement climatique.

Partenaire technique, le groupe est implanté là où les enjeux forestiers, de développement local et de mise en valeur du foncier rural sont forts. FRM Ingénierie (www.frm-france.com), société de consulting et d'assistance à la maîtrise d'œuvre est intervenu dans plus de 80 pays dans des domaines extrêmement variés pour les agences de développement, les secteurs public et privé. LIGNAFRICA (www.lignafrika.com) soutient en Afrique les investissements en plantations industrielles mixtes, agroforesterie et intervient sur les filières bois de plantation, biomasse énergie et agro-industrielle.

Le groupe FRM est actuellement présent au Gabon, en République démocratique du Congo et au Brésil.

Au Gabon, la filiale PFM gère un périmètre de reboisement de 42 000 ha (Okoumé, Teck, etc). Au Congo, un projet de plantations biomasse énergie et d'agroforesterie sur un foncier sécurisé est développé sur 10 000 ha.

AIRBUS DEFENCE AND SPACE

Airbus Defence and Space est l'opérateur commercial exclusif des satellites optiques Pléiades, conçus par le centre national des études spatiales (CNES), de SPOT 6/7 et de la constellation radar TerraSAR-X et TanDEM-X. Le groupe fournit des solutions durables destinées à accroître la sécurité, optimiser la planification des missions et la conduite des opérations, renforcer les performances, améliorer la gestion des ressources naturelles et, enfin, protéger l'environnement.

Avec 25 années d'expérience dans l'imagerie satellite, Airbus Defence and Space renforce son offre vers le secteur forestier :

- plusieurs millions de km² d'images d'archive multi-source et multi-résolution pour des analyses historiques accessible en ligne ;
- une constellation unique de satellites pour répondre aux besoins les plus exigeants, chaque point du globe pouvant être acquis chaque jour ;
- un service de suivi et surveillance à la demande ;
- des outils de traitement et d'analyse du couvert végétal pour des cartographies thématiques.

<http://airbusdefenceandspace.com>



FONDS FRANÇAIS POUR
L'ENVIRONNEMENT MONDIAL

